
AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DES FCP
DIVERSIS DYNAMIQUE (C-FR0014001PH5/D-FR0007032677)
DIVERSIS (C-FR0014001QE0/D-FR0007493051)
ET AXA FORMULE AUTONOMIE (C-FR0007048855)
OPC DE DROIT FRANÇAIS

Paris – La Défense, le 1^{er} juillet 2022.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts des OPC de droit français : Diversis Dynamique, Diversis et de son feeder AXA Formule Autonomie.

Nous tenons à vous informer du changement de nom de l'indice FTSE (« Footsie ») dont la date effective de changement de dénomination est le 1^{er} Avril 2022.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des indicateurs de référence qui seront indiqués dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICIs ») et dans les prospectus de vos OPCs respectifs **à compter du 5 juillet prochain (date de publication)** :

OPC	INDICATEUR DE REFERENCE
DIVERSIS DYNAMIQUE	42% de l'indice MSCI zone Euro, 28% de l'indice MSCI Monde ex EMU (hedged en Euro), 15 % de l'indice FTSE EuroBIG All Maturities Emea Euro Broad Investment Grade Bond et de 15% de l'indice Bloomberg Global Aggregate - OECD Currency (hedged en Euro).
DIVERSIS	30% de l'indice MSCI zone Euro, 20% de l'indice MSCI Monde ex EMU (hedged en Euro), 25 % Bloomberg Global Aggregate - OECD Currency (hedged en Euro) et 25% de l'indice FTSE EuroBIG All Maturities Emea Euro Broad Investment Grade Bond.
AXA FORMULE AUTONOMIE (feeder de DIVERSIS)	30% de l'indice MSCI zone Euro, 20% de l'indice MSCI Monde ex EMU (hedged en Euro), 25 % Bloomberg Global Aggregate - OECD Currency (hedged en Euro) et 25% de l'indice FTSE EuroBIG All Maturities Emea Euro Broad Investment Grade Bond.

Il est précisé que le poids (exprimé en pourcentage (%)) de chaque indice composite n'est pas modifié, que la stratégie d'investissement et l'objectif de gestion ne changent pas.

Parallèlement à ces amendements, et dans chacun des prospectus, nous avons mis à jour l'adresse de notre site internet et remplacé : www.axa-im.fr par : <https://funds.axa-im.com/>

A compter du 5 juillet 2022, les prospectus de vos OPCs et les Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICIs ») tiendront compte de ces amendements qui ne constituent pas une mutation et qui ne requièrent ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> à compter de sa date de prise d'effet.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

La Société de Gestion.